

## 4 LES FICHES THÉMATIQUES SUR LES APPELS À PROJETS

# APPEL À PROJETS “BEACH HANDBALL”



fiche 8



Pour participer à cet appel à projets, les conditions à remplir sont les suivantes :



1 Disposer d'un éducateur certifié ou formé (ou en cours de formation) à la pratique du Beach Handball



2 Proposer au moins un évènement lors du “**Mois du Beach Handball**” (du 1<sup>er</sup> juillet au 3 août 2025) générant des licences événementielles et/ou des licences compétitives et/ou loisirs Beach Handball. Lors de cet évènement, le club devra concevoir et mettre en place une séance de découverte du Beach Handball.



3 Être capable de présenter au moment du bilan :

- Un plan de développement de la pratique au sein du club (qui prend en compte la valence arbitrage)
- La séance de découverte qui a été mise en place
- Un budget réalisé concernant l'action entrant dans cet appel à projets
- Des éléments de valorisation de l'action (ex : photos, vidéos, articles de presse, affiches, articles sur sites internet, outils de communication...)

**En matière d'éducateur certifié ou formé ou en cours de formation, voici les éléments pris en compte pour la validation du critère d'éligibilité sur les diplômes :**

- Le module “*Animateur Beach Handball*” du TFP 4 (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module “*Entraîneur Beach Handball*” (module déployé à partir de la saison 2024-2025)
- Le module “*Développeur - Animateur Beach Handball*” (module déployé jusqu'à mai 2024)

◆◆ Cet éducateur peut être rattaché à l'une des structures collaborant au projet.



**Cet appel à projets nécessite de se connecter à la PLATEFORME EN LIGNE DES APPELS À PROJETS**